



CAPD du 28 juin 2011 Déclaration du SNUipp-FSU

Il est des personnels des écoles dont la situation n'est pas à l'ordre du jour de la présente CAPD ; personne ne se souciera ainsi de leur affectation ou de l'éloignement de leur lieu de travail, de leurs missions ou de leur devenir à la rentrée 2011.

Pourtant ils sont nombreux à nous contacter pour nous faire part de leur stupéfaction ou partager avec nous leur détresse et leur peur du lendemain.

Jeudi, ils seront 90 à quitter précipitamment leur école, pour la plupart résignés sur leur sort, pour d'autres angoissés pour la suite, et pour tous, choqués d'être ainsi débarqués sans bagage.

Les situations les plus ubuesques nous ont été relatées, à l'image de celle de cette personne, bénéficiaire du revenu de solidarité active, trop jeune de quelques mois pour prétendre partir à la retraite et trop avancée d'une quinzaine de jours dans son contrat pour se voir proposer une reconduction de six mois.

Quelle entreprise peut se targuer de multiplier ainsi des contrats de courte durée pour assurer des missions dont l'utilité et la nécessité sont reconnues de tous ? Quid de la continuité et de l'intérêt du service pourtant mis à mal par cette succession sans fin de personnels précaires dans les écoles ?

Aujourd'hui le SNUipp-FSU se fait le porte-voix de tous les laissés pour compte des écoles. Il entend dénoncer une fois encore le manque d'humanité et de considération avec lequel sont traités ces personnels.

Il enjoint le ministère à prendre ses responsabilités en pérennisant les missions actuellement assurées par les EVS et en créant des emplois statutaires.

Enfin, il demande qu'à la rentrée 2011, la priorité soit donnée aux EVS actuellement en poste pour le recrutement des assistants de scolarisation.